Directeur(trice): Dorra Skander
CPPC - Sécurité publique

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Structure du programme et liste des cours

MP de formation initiale en enquête policière

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (18 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (18 crédits) :

CRI1027 - Principes généraux en enquête policière

Ce cours vise à introduire les notions et outils de base à la prise en charge d'un dossier d'enquête policière.

Plus précisément, le contenu aborde : la planification et le suivi d'un dossier d'enquête (journal d'enquête et analyse des faits), la mise à jour de la planification d'un dossier, les principes de base d'une entrevue structurée d'enquête policière, les éléments technologiques nécessaires au travail de l'enquêteur et les aspects légaux qui encadrent la fonction d'enquêteur policier au Québec, etc.

Remarque : Ce cours s'inscrit dans le Programme de formation initiale en enquête policière de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui correspond au microprogramme de premier cycle de formation initiale en enquête policière de l'UQTR. Sa formule pédagogique unique s'insère dans une approche programme mise de l'avant par l'ENPQ, l'UQTR et leurs partenaires universitaires.

CRI1028 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier (6 crédits)

Ce cours est au cœur du microprogramme de premier cycle de formation initiale en enquête policière. Il est structuré de manière à intégrer les contenus abordés dans les cours Mise en application du droit pénal dans un contexte d'enquête policière (LAV1994), Intégration de la compétence éthique en contexte d'enquête policière (SHE0528) et Technologies en contexte d'enquête policière (ENQ1001). Plusieurs activités, sous forme de simulations, permettent à l'étudiant d'intégrer les connaissances théoriques dans des contextes se rapprochant de la réalité de travail de l'enquêteur. Le cours d'Intégration à la fonction d'enquêteur policier vise la prise en charge d'un dossier d'enquête de l'amorce jusqu'au témoignage à la cour, ainsi que la capacité de l'étudiant à composer avec de multiples dossiers simultanément. Le dispositif d'enseignement simule la réalité de travail d'un bureau d'enquête. Les principaux contenus sont : la planification de l'enquête, la planification et l'exécution des techniques d'enquête tels que l'entrevue de témoin-plaignant-victime, l'examen de la scène, l'entrevue de suspect, la perquisition, le recours à des unités de soutien, la rédaction des notes et le suivi du dossier d'enquête, la réalisation d'enquête dans le respect des particularités propres aux différentes réalités sociales (SALVAC, LSJML, etc.), le témoignage à la cour sur différents aspects du travail de l'enquêteur, la priorisation des tâches dans un contexte de gestion de dossiers multiples, etc.

Remarque : Ce cours s'inscrit dans le Programme de formation initiale en enquête policière de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui correspond au microprogramme de premier cycle de formation initiale en enquête policière de l'UQTR. Sa formule pédagogique unique s'insère dans une approche programme mise de l'avant par l'ENPQ, l'UQTR et leurs partenaires universitaires. Seules les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre ce cours.

Préalables :

CRI1027 – Principes généraux en enquête policière

OU

CRI1002 - Processus d'enquête

ET

LAV1588 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

436-008-21 - Activité préparatoire au volet 2-PFIEP

ENQ1001 - Technologies en contexte d'enquête policière

Meilleures pratiques relatives aux technologies en contexte d'enquête policière. Mode d'utilisation des technologies dans la commission d'un crime : technologies utilisées comme outil ou comme cible. Collecte et utilisation de preuves numériques.

Remarque : Ce cours s'inscrit dans le Programme de formation initiale en enquête policière de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui correspond au microprogramme de formation initiale en enquête policière de l'UQTR. Sa formule pédagogique unique s'insère dans une approche programme mise de l'avant par l'ENPQ, l'UQTR et leurs partenaires universitaires. Seules les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre ce cours.

Préalables :

CRI1027 – Principes généraux en enquête policière

OU

CRI1002 - Processus d'enquête

ET

LAV1588 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

436-008-21 - Activité préparatoire au volet 2-PFIEP

LAV1994 - Mise en application du droit pénal dans un contexte d'enquête policière (DRT1501)

Éléments essentiels et régime de responsabilité de l'infraction. Exigences constitutionnelles concernant les perquisitions, les fouilles et les saisies. Types de mandats, critères d'obtention et pouvoirs associés. Règles juridiques entourant la rédaction de dénonciations visant une autorisation judiciaire, la saisie, la garde et la chaîne de possession des pièces à conviction. Pouvoirs et devoirs entourant l'intervention auprès d'un suspect. Conséquences juridiques d'une intervention policière contraire aux exigences légales et constitutionnelles. Principes liés au témoignage à la cour. Règles relatives aux appareils informatiques servant de cible ou d'outil dans la perpétration d'une infraction.

Remarque : Ce cours s'inscrit dans le Programme de formation initiale en enquête policière de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui correspond au microprogramme de formation initiale en enquête policière de l'UQTR. Sa formule pédagogique unique s'insère dans une approche programme mise de l'avant par l'ENPQ, l'UQTR et leurs partenaires universitaires. Seules les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre ce cours.

Préalables :

CRI1027 – Principes généraux en enquête policière

OU

CRI1002 - Processus d'enquête

ET

LAV1588 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

436-008-21 - Activité préparatoire au volet 2-PFIEP

SHE0528 - Intégration de la compétence éthique en contexte d'enquête policière (ETA201)

Ce cours a pour objectif de consolider l'intégration de la compétence éthique à la compétence professionnelle des personnes œuvrant dans le domaine des enquêtes policières. Mettant l'accent sur l'exercice autonome et responsable du jugement, ce cours abordera des outils permettant de résoudre plus efficacement les situations complexes auxquelles sont régulièrement confrontés les enquêteurs, que ce soit dans la prise en charge de dossiers d'enquête, de la priorité à accorder à certains dossiers ou à certaines tâches, etc.

Remarque : Ce cours s'inscrit dans le Programme de formation initiale en enquête policière de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) qui correspond au microprogramme de formation initiale en enquête policière de l'UQTR. Sa formule pédagogique unique s'insère dans une approche programme mise de l'avant par l'ENPQ, l'UQTR et leurs partenaires universitaires. Seules les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre ce cours.

Préalables :

CRI1027 – Principes généraux en enquête policière

OU

CRI1002 - Processus d'enquête

ET

LAV1588 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière

ET

436-008-21 - Activité préparatoire au volet 2-PFIEP